

*Par M. Trow :*

Q. Pendant combien d'années avez-vous fait ces rapports?—Pendant dix ans, environ.

Q. Et vous avez déclaré avoir commencé en 1871?—A peu près vers ce temps; je ne pourrais pas donner les dates exactes.

Q. Quand avez-vous été renvoyé du service?—Je n'ai jamais été destitué. Mon terme d'office expirait en 1879 ou 1880.

Q. N'avez-vous pas été destitué en 1879?—Je n'ai pas été destitué.

Q. Je crois avoir un certificat constatant que vous avez été destitué le 15 avril 1879. Il se lit comme suit :

“ BUREAU DE DOUANE, PORT-HURON, MICHIGAN,

“ BUREAU DU PERCEPTEUR, 7 mars 1884.

“ Je certifie par les présentes que les archives de ce bureau démontrent que Charles H. Irwin, ci-devant sous-percepteur et inspecteur de douanes pour le district de Huron, a été révoqué du service le 15 avril 1879, et que depuis cette date jusqu'aujourd'hui, le dit Irwin n'a jamais été employé dans les douanes à ce port ou à Fort Gratiot.

“ FRANK WHIPPLE,

“ *Sous-percepteur spécial.*”

Je n'ai été destitué pour aucune cause, mais comme je l'ai dit, j'ai été mis de côté à l'expiration de mon terme d'office, et, comme d'autres, je n'ai pas été nommé de nouveau, pour des motifs politiques; et quelque temps après, j'ai été employé de nouveau, à Toronto, par le percepteur des douanes de Port-Huron.

Q. Comment pouviez-vous faire des rapports lorsque vous aviez été renvoyé?—Je ne puis donner la date précise sans avoir ma commission.

*Par le Président :*

Q. Vos premiers rapports datent de l'époque où vous étiez préposé aux bagages?—Oui, monsieur.

Q. Et ces rapports ont une exactitude approximative, croyez-vous?—J'ai dû entrer au service en 1871, et je faisais ces rapports deux ans avant cette date, alors que j'étais préposé aux bagages. J'ai rempli ces fonctions pendant huit ans, mais les deux années précédentes, j'étais préposé aux bagages. Ce sont les dix années formant la totalité de mon service.

*Par M. Bain :*

Q. Je présume que vous avez fait ces rapports en 1869 et 1870?—Oui, monsieur.

Q. Alors il semblerait que ce sont vos chiffres jusqu'en 1878 ou 1879?—Le certificat paraît porter la date du 5 avril 1879.

Q. Ainsi la mémoire paraît, en apparence, vous faire défaut lorsque vous nous dites que vous ajoutiez à ces chiffres un certain pourcentage, d'année en année, dans le but de complaire à votre supérieur, tandis qu'en réalité il y a eu diminution constante chaque année après les premiers trois ans?—Je n'étais pas responsable du total de tous les ports du district dont Port-Huron n'était qu'une unité. Les rapports de Port-Huron pouvaient accuser une augmentation régulière, tandis que ceux du district auraient pu subir une diminution générale.

Q. Combien d'officiers envoyaient des rapports à ce port?—Il y avait des officiers à Sainte-Claire, Saginaw et à chacun des ports du lac entre Saginaw et Port-Huron. Il y en avait un aussi au pied de la rue Berkeley, à Port-Huron, et un autre au dépôt du chemin de fer Grand-Tronc et Chicago. Tous devaient faire rapport à M. Botsford.

Q. Quelles étaient les facilités pour les voyageurs, comparées à celles que vous aviez à votre port. Était-ce simplement des stations locales peu importantes?—Le Grand-Occidental traversait d'ordinaire à la traverse du Chicago et du Grand-Tronc.

Q. Ne supposez-vous pas qu'il est probable que ces officiers avaient de leur supérieur les mêmes instructions que vous?—Je n'en sais rien du tout.

Q. Mais vous pensez qu'il devait en être ainsi tout probablement?—Je pense que le même système avait cours, mais je l'ignore.